

# **A M. le Maire et aux élus municipaux de Malmerspach**

**Vous trouverez ci-joint 13 arrêtés émis par la Préfecture de Seine-Maritime et concernant la société CITRON sur la période de juin 1999 à janvier 2007.**

**A l'époque, le dirigeant de CITRON était l'actuel dirigeant de la société CYCLAMEN.**

Ils correspondent à une partie des documents demandés par TET et AN dans une lettre ouverte ([à lire ici](#)) adressée le 20 mai au Préfet du Haut-Rhin, qui, pour l'instant, n'a pas donné suite. Des citoyens mobilisés ont été plus rapides que ce dernier et souhaitent que les 13 arrêtés qu'ils ont découverts soient consultables immédiatement par tous.

**Merci, donc, d'annexer ces documents au rapport rédigé par la société STERNE (à la demande du dirigeant de la société CYCLAMEN) consultable en mairie.**

L'enquête citoyenne en cours permettra sans doute d'apporter d'autres éléments de nature à éclairer les habitants et les élus.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos salutations de citoyens mobilisés.